



## Communiqué de presse Dijon, le 8 juin 2020



### S'évader grâce au tourisme fluvial en Centre-Bourgogne

**La situation actuelle liée à l'épidémie de COVID-19 invite à privilégier les vacances en France. Dans ce contexte, le tourisme fluvial semble le compromis idéal alliant proximité, évasions et séjours insolites made in France, tout en permettant le respect des consignes sanitaires.**

#### Les voies navigables en Centre-Bourgogne : 1200 km de possibilités !

Voies navigables de France (VNF) Centre-Bourgogne assure l'exploitation des canaux de Bourgogne, du Nivernais, du Centre, de Roanne à Digoïn, du canal Latéral à la Loire, de Briare et du Loing ainsi que les rivières navigables de la Seille et de l'Yonne, soit 1200 kilomètres de voies d'eau. Elles offrent une multitude de possibilités et d'activités sur et au bord de l'eau. La seule navigation de plaisance permet de générer, à l'échelle de la Région Bourgogne-Franche-Comté, 74 millions d'euros HT par an de retombées économiques directes pour les territoires (dépenses des opérateurs et de la clientèle) et 670 emplois locaux.

Sur l'eau, grâce à la flotte présente sur le réseau Centre-Bourgogne, l'offre est diversifiée :

- 11 bateaux promenade ;
- 27 péniches-hôtel (soit la plus grande concentration de péniches-hôtel en France !)
- 24 bases de location et 300 bateaux de location pour 13 sociétés exploitantes dont les 4 loueurs internationaux : Le Boat, Locaboat, les Canalous et Nicol's.

La filière locative, qui représente à elle-seule un tiers des retombées économiques liées à la navigation de plaisance, apparaît comme étant particulièrement adaptée aux vacances de cet été. En effet, les incertitudes qui pèsent sur la saison estivale convergent vers un tourisme national, voire local. Loin de la foule, les cours d'eaux proposent des espaces de respiration peu fréquentés pour les vacanciers et habitants désireux de déconnecter et de porter un autre regard sur leurs territoires. Au cœur d'une nature préservée, en petit groupe et potentiellement proche de chez soi, les canaux et rivières offrent la liberté d'un voyage à la carte, où chacun vit à son rythme avec de belles opportunités d'activités, de découvertes patrimoniales et culturelles. Les propositions sont nombreuses avec cette forme de tourisme durable, que ce soit sur ou autour de l'eau.

Au bord de l'eau, les activités sont nombreuses. Avec plus de la moitié du réseau bordé par des véloroutes (Eurovélo 6 de l'Atlantique à la Mer morte, le tour de Bourgogne à vélo, EV3 dite des pèlerins de la Norvège à Saint-Jacques-de-Compostelle, ...), les possibilités de balade à pied, en vélo, en roller, sont nombreuses ! Les maisons éclusières, empreintes d'histoire et de patrimoine, accueillent des activités culturelles, de restauration, d'hébergement, ...

#### Comment louer un bateau dans la région ?

Aucun permis ni compétence particulière ne sont requis pour piloter un bateau. Une initiation à la navigation fluviale sera dispensée par la société auprès de laquelle sera loué le bateau. Pour connaître les bases de location sur le réseau Centre-Bourgogne, se référer à la carte jointe à ce communiqué.

#### Une destination aux multiples visages

Situé au cœur du réseau navigable français, à proximité de l'Autoroute A6 dite « du soleil » et proche des

grands sentiers de randonnée (GR2 « Sentiers de la Seine », GR3 « La Loire sauvage », GR européen 3 de Venise à la Bretagne, etc.) ... le réseau Centre-Bourgogne occupe une position géographique idéale pour quiconque souhaiterait découvrir les Régions Bourgogne-Franche-Comté et Centre-Val-de-Loire.

Louer un bateau en famille ou entre amis, rien de plus simple ! Nul besoin d'avoir un permis bateau. A la fois mode de déplacement mais aussi hébergement, les bateaux de location permettent de découvrir, à sa propre vitesse, en petit comité et loin de la foule, les richesses des régions traversées.

Il n'y a plus qu'à se laisser porter et à profiter d'une expérience de vacances inédites et inoubliables, à côté de chez soi :

- Les amateurs de bons vins et de gastronomie seront ravis : le canal de Bourgogne et la cité de la gastronomie dijonnaise, halte des grands crus à Chagny sur le canal du Centre, les caves de Bailly situées non loin du canal du Nivernais, le Sancerrois à proximité du canal Latéral à la Loire... Autant de bonnes caves à découvrir et de vins à déguster !
- Des loisirs en famille ou entre amis pour petits et grands jalonnent le réseau : spots de baignade comme sur le lac du Bourdon en Puisaye entre Auxerre et Briare, ou du côté de Baye sur le canal du Nivernais, bases de loisirs nautiques avec école de voile et location de canoës comme à Panthier sur le canal de Bourgogne, location de vélos sur les chemins de halage aménagés en véloroutes sécurisées....
- Férés d'histoire et de patrimoine pourront eux-aussi se délecter : de nombreux sites historiques (châteaux, abbayes, villes fortifiées...) sont à proximité immédiate du réseau navigable. Du pont-canal de Briare classé aux monuments historiques et enjambant la Loire majestueuse, au village de Flavigny-sur-Ozerain et ses fameux anis, en passant par le château de Rully à proximité du canal du Centre ou celui de Châteauneuf sur le canal de Bourgogne, il y a de quoi assouvir sa soif de savoir et de belles pierres !
- Les canaux constituent un ruban bleu dans le paysage mais participent également à la biodiversité : plantation d'arbres remarquables sur le canal de Bourgogne pour en faire l'arboretum le plus long de France, berges végétalisées, traversée du parc du Morvan, ... La diversité des paysages traversés ravira les adeptes de nature. L'Observatoire à Digoïn ou la réserve ornithologique près de Saint-Florentin sont de bons points de départ pour en découvrir plus sur la biodiversité.
- Dijon est la parfaite synthèse de ces éléments : cité de la gastronomie et du vin, capitale des ducs de Bourgogne chargée d'histoire et de patrimoine, location de vélos, son port et ses bateaux... La cité apparaît être le lieu incontournable d'un séjour réussi en Bourgogne-Franche-Comté !

En somme de quoi satisfaire toutes les envies et tous les goûts !

Et pour ceux qui n'ont pas le pied marin, de nombreuses activités permettent, le temps d'une journée ou plus, de se ressourcer au bord de l'eau. Certaines maisons éclésières accueillent des activités de restauration (Le relais de Mantelot à Châtillon-sur-Loire par exemple), d'autres des hébergements insolites (comme les Lodges du canal de Bourgogne à Chassey).

#### **Ouvrir les maisons éclésières aux projets pour dynamiser l'offre touristique des territoires**

A Ouges, dans l'agglomération dijonnaise, sur le canal de Bourgogne, la maison éclésièrè n°61S accueille par exemple une résidence d'artistes venus du monde entier. Il est possible d'y admirer leurs œuvres, dont deux statues géantes, taillées dans des marronniers, qui bordent déjà le canal de Bourgogne. Dans la maison éclésièrè voisine, la 60S, c'est une ferme urbaine qui prend forme petit à petit grâce à l'association Défis 21. Ces deux maisons éclésièrès sont les figures de proue du programme OPEN CANAL, lancé en mai 2019. Ce grand appel à projets vise à ouvrir aux porteurs de projets, publics ou privés, les 66 maisons éclésièrès vacantes du canal de Bourgogne.

Sur le canal de Briare, une démarche similaire a été lancée en juin 2019. Redonner vie aux 20 maisons éclésièrès vacantes, tel est l'objectif. La commune de Briare a participé au programme en convertissant la maison éclésièrè du pont-canal de Briare, située sur le parcours de la Loire à vélo, en gîte d'étape.

Pour tout renseignement : [maisons.centrebουργogne@vnf.fr](mailto:maisons.centrebουργogne@vnf.fr)



## À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – [www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)

Fort de 4 300 personnels mobilisés au service du fluvial, Voies navigables de France entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen : 6 700km de fleuves, canaux et rivières canalisés, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- Il crée les conditions du développement du transport de fret
- Il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique
- Il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau, en luttant contre les inondations et le stress hydraulique, en favorisant le développement de l'hydroélectricité et en préservant la biodiversité.

[www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)



Voies navigables de France Centre-Bourgogne

Contact presse

Voies navigables de France Centre Bourgogne

Bureau communication

Tél : 07 61 06 87 76

[communication.dt.centrebουργogne@vnf.fr](mailto:communication.dt.centrebουργogne@vnf.fr)